RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

CENTRALESUPÉLEC

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.642-1, D.612-34, D.613-3 et D.642-1 GRADE DE MASTER - MASTER'S DEGREE Promotion Constantin ROZANOFF / 2014 DIPLOMED'INGÉNIEUR

Vu le procès-verbal du jury attestant que Vu l'arrêté du 20/01/2015 fixant la liste des écoles habilitées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

Mathieu Kevin CARRIERE

né le 09 août 1991 à Louisville, États-Unis

a satisfait à l'ensemble des obligations prévues pour la délivrance du diplôme d'ingénieur

Le titre d'ingénieur diplômé de l'École Centrale des Arts et Manufactures est délivré, au titre de l'année 2015

à M. Mathieu Kevin CARRIERE, à qui est conféré le grade de master

Le Titulaire

Le Directeur de CentraleSupélec

Hervé BIAUSSER

Le 09 février 2015